



# CHAMPIONNAT DRÔME-ARDECHE **PITCH and PUTT** INDIVIDUEL & PAR ÉQUIPES **DAMES & MESSIEURS**

**Samedi 1 juin 2024 au golf de BOURNET**  
**REGLEMENT 2024**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue AURA.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.  
Les règles locales permanentes ffgolf s'appliquent.

## PRINCIPE

- . **Aucun trou ne dépassera 90 mètres, avec un minimum de 42 mètres**
- . **En individuel : Deux séries dames et deux séries messieurs**
- . **Par équipe : Une seule série. Equipe (mixte up possible) de 3 joueurs.**

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Championnats ouverts aux :** Joueuses et joueurs amateurs licenciés à la ffgolf et membres d'une AS de Club ou de golf d'entreprise, adhérente au Comité de Golf DA (Drôme Ardèche). Licence active dans le club concerné.

- Les capitaines sont tenus de vérifier que chaque équipière/équipier est bien membre de l'AS, sous peine d'inéligibilité de la joueuse/du joueur.
- Les participants doivent avoir un certificat médical ou avoir rempli le questionnaire santé de l'année en cours enregistré à la date limite d'inscription.
- L'utilisation de voiturettes de golf par les joueurs, cadets est interdite. Dérogation éventuelle doit être faite au Comité de golf Drôme Ardèche pour les joueurs ayant une invalidité avérée et reconnue officiellement (pièces justificatives obligatoires) et sous réserve de voiturettes disponibles par le club organisateur
- **Index** (pris en compte à la date de clôture des inscriptions)
  - **Dames :** 1<sup>ère</sup> série index inférieur ou égal à 24.4      2<sup>ème</sup> série Index compris entre 24.5 et 40
  - **Messieurs :** 1<sup>ère</sup> série index inférieur ou égal à 18.4      2<sup>ème</sup> série index compris entre 18.5 et 36
- Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 72 participants.

## FORME DE JEU

**Stroke play / 18 trous**

**Championnat individuel :** Tous les inscrits participent au classement individuel

**Championnat par équipes :** Equipe composée de 3 joueurs/euses mixte up possible, membres de la même AS

Qui peut être constituée de joueurs d'une même série ou de joueurs de séries différentes dames et messieurs.

- Le nombre de participants est limité à **9 joueurs/ses** par A.S., **soit maximum 3 équipes.**
- Les As qui n'auraient pas la possibilité de constituer une équipe pourront inscrire des joueuses ou joueurs qui participeront seulement au classement individuel.
- Au-delà de ces 9 joueurs/ses, **3 joueurs/ses supplémentaires** en individuel (en liste d'attente) pourront participer selon le nombre total de participants compatible au bon déroulement de la compétition.

## DEPARTS

**Marques de départs : Un seul et même repère pour les Dames et Messieurs.**

**Départs :** Le club organisateur communiquera les horaires de départs au plus tôt 48h avant le début de l'épreuve ou au plus tard à 12h la veille au Comité de Golf Drôme-Ardèche [comite.golf.da.competitions@gmail.com](mailto:comite.golf.da.competitions@gmail.com) et à tous les clubs participants.

## CLASSEMENT

**Championnat individuel dans chaque série en stroke play**

En cas d'égalité le classement est établi en utilisant le départage sur les 18, 9, 6,3 et le dernier trou, puis si l'égalité subsiste trou par trou en remontant. (Selon logiciel « RMS9 »)

**Championnat par équipes** Le classement est établi en additionnant : **Les 3 scores de chaque équipe**

En cas d'égalité départage selon le meilleur score individuel, puis sur le meilleur 2° score puis sur le 3° meilleur score

**Interruption de jeu :**

Si le jeu est interrompu avant la fin de la rencontre, seront pris en compte les résultats sur 18, 15, 12 ou 9 trous terminés par l'ensemble des participants d'une série. Si 9 trous n'ont pas été joués, la rencontre sera annulée ou reportée.

## ENGAGEMENT

**Date limite d'inscription** **LUNDI 27 MAI avant minuit**

Chaque AS fera parvenir la fiche d'inscription **nominative** des équipes et/ou des joueuses et joueurs individuels (disponible sur le site du Comité) par mail au club organisateur [golfdebournet@gmail.com](mailto:golfdebournet@gmail.com) et au Comité de Golf Drôme-Ardèche [comite.golf.da.competitions@gmail.com](mailto:comite.golf.da.competitions@gmail.com)

**Droits d'inscription**

**35 euros par joueuse et joueur adulte**

**Les jeunes jusqu'à U16 (moins de 17 ans dans l'année) sont invités**

Les droits d'inscription seront envoyés par virement au Comité de Golf D/A au plus tard à la date limite d'inscription.

**Participation du Comité de Golf Drôme Ardèche**

- Le Comité de Golf Drôme-Ardèche reversera au Club organisateur (contre facture) un montant de 30 € sur les droits d'inscription par joueur/se adulte inscrit.
- Le Comité fournira les trophées.

**Obligations club organisateur**

- Cocktail à la charge du club organisateur
- Organisation sportive : Voir cahier des charges sur le site internet du Comité de Golf Drôme-Ardèche
- Le club organisateur transmettra dès la fin de la rencontre les résultats au Comité de golf Drôme-Ardèche [comite.golf.da.competitions@gmail.com](mailto:comite.golf.da.competitions@gmail.com)

## REMISE DES PRIX

**Classement individuel** – Les 3 premiers seront primés dans chaque série Dames et Messieurs.

**Championnat par équipes** – Les 3 premières équipes seront primées

**Proclamation des résultats**, cocktail et remise des trophées 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.

## COMITÉ DE L'ÉPREUVE

- Le Président du Comité de Golf Drôme-Ardèche, ou son représentant,
- Le Président de l'AS du Club organisateur, ou son représentant,
- Le Directeur du club organisateur, ou son représentant.

Siège social : Maison des Bénévoles du Sport – 71 rue Pierre Latécoère – 26000 VALENCE

Adresse de correspondance : 3, Impasse Deyres – 07400 LE TEIL

Tél. : 07.61.78.00.58 - E-mail : [comite.golf.da@gmail.com](mailto:comite.golf.da@gmail.com)

Site Internet : <http://comitegolfda.fr>